

# CAS DE FIGURE POSSIBLES APRÈS VÉRIFICATION DU PASS SANITAIRE :

1

TOUS LES JOUEURS INSCRITS SUR LA F.M.I. (DE 12 ANS ET 2 MOIS ET PLUS) PRÉSENTENT UN PASS SANITAIRE VALIDE.

La rencontre se joue



L'équipe retire de la F.M.I. le(s) joueur(s) concerné(s).

L'effectif restant est suffisant.

La rencontre se joue



La ou les équipes se retrouvent avec un nombre de joueurs insuffisant (- de 8 pour le foot à 11).

La rencontre ne se joue pas.

= Match perdu par forfait, mais non-pris en compte dans les forfaits conduisant au FG de l'équipe.

2

NON PRÉSENTATION D'UN OU PLUSIEURS PASS SANITAIRE(S) VALIDE(S).

L'arbitre joue son rôle et interdit la rencontre.

La rencontre ne se joue pas.

= L'équipe n'ayant pas présenté le(s) Pass perd la rencontre par pénalité.

L'équipe refuse de retirer de la F.M.I. le(s) joueur(s) concerné(s).

L'équipe adverse refuse de jouer. Elle doit indiquer explicitement les raisons sur la Feuille de Match.

La rencontre ne se joue pas.

= L'équipe n'ayant pas présenté le(s) Pass perd la rencontre par pénalité. L'arbitre et le responsable de l'équipe fautive seront sanctionnés.

L'arbitre n'applique pas la réglementation et fait jouer la rencontre.

L'équipe adverse accepte de jouer la rencontre.

La rencontre se joue contrairement à la réglementation.

= Le score est valide MAIS l'arbitre et le(s) responsable(s) seront sanctionnés.

